pour la défense de la loi contre la presse. Ces insertions sont payées par le Gouvernement.

Du 17. — M. Cottu, membre de la cour royale de Paris, a publié sur la loi vandalo-peyronnetto-amoroso-omarienne un écrit plein d'éloquence, dans lequel on remarque une brillante discussion suivie d'une plus brillante péroraison. Voici comment il s'exprime :

» Qui l'eût dit! qu'en si peu d'années nous pourrions tomber à un pareil dégré d'abaissement! Qu'est devenue cette France si brillante et couverte de tant de lauriers? cette France, dont le nom *plein de charmes comme celui d'Illion*, avait pénétré jusqu'aux extrémités de la terre réveillant dans tous les cœurs les sentimens nobles et généreux? Tout cet éclat a disparu. Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, noms fameux, que nos princes s'étaient empressés d'inscrire sur le drapeau blanc, au-dessus de ceux de Rocroi, de Senef et de Fontenoi, votre gloire inexorable nous poursuit en tous lieux! O honte! nos camps se sont changés en cloîtres, nos conscrits en missionnaires, notre assurance martiale en astuce et en hypocrisie! De vils imposteurs, dont la plupart ne croient pas en Dieu, viennent nous prêcher la suprématie du pape, et voudraient remplacer, par des chapelets, les couronnes de lauriers qui décorent nos enseignes!

» Qu'il y a loin de ces tracasseries théologiques à ces jours gigantesques, à ces jours que nous avons tous vus, et que peut-être nous n'eussions pas crus, où tous les rois de l'Europe rassemblés à Paris venaient rendre hommage à la valeur de nos armées et à la supériorité de notre génie!

» Un ministère, inaccessible aux élans de la gloire comme aux douceurs de la liberté, nous a fait rétrograder au temps de Charles VI. La démence de ce malheureux prince semble être passée dans les conseils de son successeur; et l'Anglais, comme alors, nous dicte insolemment la loi. N'est-il pas dans les chambres quelques descendans de du Guesclin, de La Hire et de La Trémouille : *Exoriare aliquis!*

» De quelque côté que la France porte ses regards, elle ne voit que des sujets d'alarmes et de terreur. Outragée dans sa législation par un projet de loi qui renverse tous ses droits; dans son culte, par le rétablissement d'une société qui veut en changer les maximes; dans son honneur par les insultes de l'Angleterre et les *mépris* de l'Espagne; dans son crédit par la création d'une rente onéreuse; trahie enfin par ses principaux mandataires, elle peut exprimer ses malheurs par cette devise si propre à en fixer le souvenir : *Non solum togâ.*

— C'est aujourd'hui, mardi, que s'est tenue la séance indiquée par l'Académie française, pour discuter la proposition faite par M. Lacretelle au sujet du préjudice dont le nouveau projet de loi menace les écrivains, et sur la convenance de soumettre au roi une humble supplique dans l'intérêt des lettres.

M. de Lévis a demandé qu'on ajournât la supplique à S. M. jusqu'au moment où la chambre des députés aurait *rejeté* ou *modifié* le projet de loi. La discussion étant close, on a été aux voix, et le résultat du scrutin a donné 18 voix en faveur de la proposition et 6 contre. On cite parmi ceux qui ont appuyé M. Lacretelle, MM. le comte de Tracy, Casimir Delavigne, Parseval-Grandmaison, Soumet, Picard, Droz, Daru, Raynouard, Jouy, etc.

On cite comme ayant voté contre la proposition MM. de Lally-Tollendal, Roger, Cuvier, Auger, La Place et Campenon.

En conséquence, l'Académie a nommé une commission pour rédiger le projet de supplique au roi. Elle se compose de MM. Lacretelle, Châteaubriand et Villemain. La France entière applaudira à cette démarche de l'Académie, qui reprend le rang qui lui appartient en se déclarant l'organe des gens de lettres menacés par une loi vandale.

— On annonce que le rapport sur la pétition présentée à la chambre des pairs par M. le comte de Montlosier, pour demander l'exécution des lois du royaume contre les jésuites, sera fait jeudi prochain par M. le comte Portalis, rapporteur de la commission des pétitions.

— La rente a continué son mouvement rétrograde à la bourse d'aujourd'hui; on a dit que les nouvelles d'Espagne étaient d'une nature alarmante. Ce qui a le plus frappé les spéculateurs est le refus qu'aurait fait la légation anglaise d'assister au repas diplomatique donné hier par M. de Damas. En général on a remarqué un grand découragement qui tient a la marche incertaine que suit notre cabinet, et à la crainte qu'inspirent les menées de nos apostoliques; menées qui ne peuvent manquer d'entraîner la France dans une guerre dont le commerce a tout à redouter.

— La *Gazette générale* de la Grèce, dans son numéro 99, contient un article relatif à M. Paulucci et à sa conduite dans l'île de Naxos. Elle a quelque chose de si cruel, qu'on n'y peut songer sans frémir. Les 400 hommes armés qu'il a débarqués dans cette île y ont commis des excès que la plume se sefuse à retracer. Ni l'âge, ni le sexe n'ont été épargnés; les Autrichiens ont profané même jusqu'aux églises dont ils ont brisé les images et jeté les débris dans la mer. Ibrahim et ses Arabes n'auraient pas été plus loin.

ITALIE.

Trieste, 2 janvier.

Nous sommes toujours très-pauvres en nouvelles du Levant. Les bâtimens arrivés depuis quelques jours d'Alexandrie et de Smyrne ont eu une très longue traversée; ils ont rencontré une partie de la flotte égyptienne, dont le départ n'a été connu que le 1 déc. à Smyrne. Outre les deux transports dont on a annoncé antérieurement la perte, et outre ceux qui se sont réfugiés à Zante, cette flotte doit, lors d'une seconde tempête, avoir perdu un bâtiment chargé de vivres, et un autre portant des effets d'habillement, qui a été incendié. Tel est au moins le rapport d'un capitaine arrivé en 12 jours de Zante.

Il ne s'est point opéré de changement en Morée; Ibrahim-pacha n'a point assez de troupes pour tenter quelque nouvelle entreprise.

PAYS-BAS.

Bruxelles, 15 janvier.

S. A. I. et R. la princesse d'Orange vient de faire remettre à M. Beyens, président de la Société pour l'encouragement de l'enseignement mutuel à Bruxelles, une somme de cinq cents florins, pour l'école des filles pauvres que cette auguste princesse a daigné prendre sous sa protection spéciale.

Du 16. — Le Roi vient de faire remettre à M. le chanoine Triest à Gand, un superbe exemplaire de la Bible de Sacy, magnifiquement relié : ce présent déjà si flatteur pour le digne ecclésiastique dont le nom se rattache à tant d'institutions de bienfaisance et de charité chrétienne, était encore accompagné d'une lettre dans laquelle S. M. lui témoigne sa haute satisfaction pour l'utile établissement des sourds-et-muets que M. Triest a fondé dans la même ville. Les élèves de cet établissement qui avaient saisi l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. pour lui faire hommage d'un écran travaillé avec le plus grand soin, n'auront pas été médiocrement satisfaits d'apprendre que dans la même lettre S. M. leur avait daigné témoigner son contentement et qu'elle avait agréé leur travail. Cet établissement compte déjà 57 élèves, dont 17 garçons et 40 filles, peu d'années ont suffi pour le faire parvenir à cet état florissant.

— Des ordres viennent d'être donnés pour qu'il ne soit plus rien perçu par les percepteurs, pour frais d'impression et de transport des avertissemens relatifs à la contribution foncière, comme cela avait lieu jusqu'ici. Ils seront indemnisés de ce chef, s'il y a lieu, par le gouvernement.

— L'éditeur du *Catholique des Pays-Bas* a été cité hier, pour comparaître samedi devant le tribunal correctionnel de Gand.

Du 17. — Le *Staats-courant* contient le *prospectus* d'un emprunt de 450,000 florins, autorisé par arrêté royal du 19 octobre 1826, pour être employés à couvrir une partie des frais à faire pour la réparation et l'amélioration des ouvrages extérieurs des digues endommagées dans la province de Frise, par suite de l'inondation en 1825. Le capital sera divisé en 450 actions, de 1000 florins chacune, donnant un intérêt de 5%. et le remboursement se fera successivement, à commencer de 1829 et sera effectué en 1842.

— M. Michel Lecointre-Puyraveau, ex-membre de l'assemblée législative, de la convention nationale, des 500 et du tribunat, est mort le 5 à Ixelles, âgé de 64 ans.

— Nous lisons aujourd'hui dans un de nos journaux l'article suivant, comme extrait du *Courrier anglais* :

» Nous croyons que la duplicité et l'intrigue travaillent à contrarier les vues de l'Angleterre; car pourquoi ces réponses ambiguës à des démarches promptes et décisives (le journaliste anglais a sans doute en vue ici, le cabinet de Madrid ou celui de France et peut être tous les deux à la fois)?